



Séance du conseil communautaire
Mardi 14 janvier 2025 à 18h - Bas-et-Lezat

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L2121-25 du CGCT)

Nombre de conseillers en exercice : 39	quorum : 20	présents : 32	pouvoirs : 4	votants : 36
---	-------------	---------------	--------------	--------------

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Bas-et-Lezat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Marie-Noëlle DASSAUD (suppléante de Guillaume LAURENT)

Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER,
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS,
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD,
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Guillaume LAURENT

Absents :

Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Vanessa ROLLET

Secrétaire de séance : Claude DENIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire :

I. INTRODUCTION DE LA SEANCE

Election du secrétaire de séance

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_001 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_002 - Présentation des décisions du président depuis la dernière séance du conseil communautaire

Adoptée à l'unanimité

II. MOYENS GENERAUX

Délibération n° 2025_003 - Finances - Intégration d'un terrain à l'actif de Plaine Limagne au titre des biens sans maître

Adoptée à l'unanimité

III. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Délibération n° 2025_004 - Urbanisme - Débat sur le PADD

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_005 - Urbanisme - Arrêt du PLUi d'Entre Dore et Allier

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_006 - Urbanisme - Modification simplifiée du PLUi Riom Limagne Volcans

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_007 - Gens du voyage - Demande de DETR

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_008 - Economie - Vente d'une parcelle à Julliat-Est à un tarif dérogatoire

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_009 - Economie - Réserve foncière

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2025_010 - Santé - Attribution d'une aide à un professionnel de santé

Adoptée à l'unanimité

IV. CULTURE ET TOURISME

Délibération n° 2025_011 - Culture - Intégration de la bibliothèque d'Artonne

Adoptée à l'unanimité

L'ensemble des délibérations adoptées font l'objet d'une publication sur le site internet de Plaine Limagne.
La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le président de séance à 20h36.

Aigueperse, le 17 janvier 2025,

Le président,

Claude RAYNAUD

